

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

N° CF52

AMENDEMENT

présenté par

M. Dessigny, M. Muller, M. Guitton, M. Emmanuel Taché, Mme Ranc, Mme Mélin, Mme Loir,
M. Lioret, M. Frappé, M. Florquin, Mme Delannoy, Mme Dogor-Such, M. Dussausaye, M. Bentz,
M. Bernhardt, Mme Bamana et M. Ménagé

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--